

# SOUVENIR LOUISON BOBET

## Comité d'organisation

<b>Président d'Honneur</b>	<b>Jean BOBET</b>
<b>Direction de l'Organisation</b>	<b>Alain HEULOT</b>
<b>Secrétariat</b>	<b>Sabrina LEVILAIN</b>
<b>Responsables Sécurité</b>	<b>Roger LE BOULER</b>
	<b>Jean-Yves CHENARD</b>
<b>Circuit Arrivée</b>	<b>Michel ANGEVIN</b>
	<b>Camille CREPEL</b>
<b>Responsable Motards</b>	<b>Auguste BOSSARD</b>
<b>Classement Grimpeurs</b>	
<b>Dossards</b>	<b>André OLLIVIER</b>
<b>Service Médical</b>	<b>Dr Frédéric BEUNEUX</b>
	<b>Annick SAUVAGE</b>
<b>Animateur</b>	<b>Loïc LE BOURHIS</b>
<b>Liaison Radio</b>	<b>L'ÉCHAPPEE</b>
<b>Moto - Information</b>	<b>Dominique DESPRES</b>
<b>Ardoisier</b>	<b>Christian HONORE</b>
<b>Escorte Motorisée</b>	<b>ASS. MOTO SECURITE 35</b>
<b>Voitures Neutres</b>	<b>L'échappée, Team Sojasun, ACNC</b>
<b>Vidéo Finish</b>	<b>Bretagne Vidéo Finish</b>
<b>Classement Informatique</b>	<b>Nicolas GUERIN</b>
<b>Car Balai</b>	<b>Cap à L'OUEST</b>
<b>Camion Balai</b>	<b>Michel THOMAS</b>

## Collège des commissaires

<b>Président de Jury</b>	<b>Mickael ROUZIÈRE</b>
<b>Arbitre 1</b>	<b>Eric GUILLAUME</b>
<b>Arbitre 2</b>	<b>Jean Yves MAHE</b>
<b>Juge à l'Arrivée</b>	<b>André LEBLAY</b>
<b>Arbitre MOTO</b>	<b>Jean Pierre LECOUBLET</b>
<b>Commissaire Complémentaire</b>	<b>André OLLIVIER</b>

# Règlement

## **ARTICLE 1. Organisation**

Le 27<sup>ème</sup> Souvenir Louison Bobet est organisé et contrôlé par l'association « Sojasun Espoir Association Noyal Chatillon », sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le Samedi 13 Mars 2010.

## **ARTICLE 2. Type d'épreuve et participation**

L'épreuve est réservée aux athlètes des séries 1 et 2. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en classe 1.12.1. L'épreuve est inscrite au Trophée Crédit Agricole.

## **ARTICLE 3. Engagements**

Les engagements doivent parvenir avant le **10 Mars 2010 par INTERNET**  
Le tarif d'engagement est de 5.70 € par coureur.

## **ARTICLE 4. Permanences**

La permanence se tiendra le Samedi 13 Mars 2010 de 11h30 à 13h00 à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

La remise des dossards et des plaques de cadre se fera à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE de 11h30 à 13h00

La réunion des directeurs techniques se déroulera à 12h00 à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du jury des commissaires.

La permanence d'arrivée se déroulera à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

## **ARTICLE 5. Radio tour**

Les informations courses sont émises sur la fréquence 151.5125Mhz. Des postes seront fournis par la société L'ECHAPPEE à partir de 11h sur le parking situé à côté de la permanence.

## **ARTICLE 6. Départ**

Le départ fictif sera donné à 13h00 sur la ligne d'arrivée située rue de Vern à Noyal Chatillon sur Seiche. Les coureurs seront neutralisés jusqu'au kilomètre 0 ou le départ officiel sera donné arrêté à la sortie de Noyal Chatillon sur Seiche

## **ARTICLE 7. Assistance neutre**

Le service d'assistance technique neutre est assuré par trois voitures avec mécanicien à bord (une de l'échappée, du Team Sojasun, une de l'ACNC)

## **ARTICLE 8. Ravitaillement**

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 50ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

## **ARTICLE 9. Arrivée**

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8,2 km à parcourir 4 fois, l'entraide entre les coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

## **ARTICLE 10. Classement Individuel**

Le classement individuel parrainé par la Ville de NOYAL CHATILLON sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 170.2 Kilomètres sur la ligne d'arrivée située rue de Vern sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

### **ARTICLE 11. Classement Espoir**

Le classement des Espoirs parrainé par le Conseil Général d'Ille et Vilaine est établi en fonction du classement individuel et est ouvert aux coureurs ayant moins de 23 ans (né en 1986 et après)

### **ARTICLE 12. Classement « Meilleur Grimpeur »**

Le classement du « Meilleur Grimpeur » parrainé par SOJASUN sera obtenu l'addition des points obtenus aux différents classements intermédiaires.

Chaque classement intermédiaire attribuera les points suivant : 6 – 4 – 2 – 1.

En cas d'égalité aux points, les critères suivant seront appliqués pour départager les concurrents :

1. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
2. Place lors du 6<sup>ème</sup> et dernier sprint
3. Place lors du 5<sup>ème</sup> sprint
4. Place lors du 4<sup>ème</sup> sprint
5. Place lors du 3<sup>ème</sup> sprint
6. Place lors du 2<sup>ème</sup> sprint
7. Place lors du 1<sup>er</sup> sprint

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, le coureur doit terminer l'épreuve.

Les 6 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 9.3 : Côte de la Calione
- Km 22.8 : Côte de la halte de Laillé
- Km 54.9 : Côte de la Calione
- Km 68.4 : Côte de la halte de Laillé
- Km 100.5 : Côte de la Calione
- Km 114 : Côte de la halte de Laillé

### **ARTICLE 13. Classement « Meilleur animateur »**

Le classement du « Meilleur animateur » parrainé par le canton de BRUZ est un classement établi par un jury composé des journalistes présents sur l'épreuve.

### **ARTICLE 14. Protocole**

Le protocole est divisé en 2 parties :

- Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à NOYAL CHATILLON pour la remise des gerbes :
  - ➔ Le vainqueur
  - ➔ Le meilleur grimpeur
  - ➔ Le meilleur animateur
  - ➔ Le meilleur espoir
- Devront se présenter à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON pour la remise des trophées et des coupes :
  - ➔ Le vainqueur
  - ➔ Le meilleur grimpeur
  - ➔ Le meilleur animateur
  - ➔ Le meilleur espoir

### **ARTICLE 15. Règlement antidopage**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

### **ARTICLE 16. Prix**

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :

Grille 1220/20 :

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>	<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
<b>1</b>	246	<b>11</b>	21
<b>2</b>	183	<b>12</b>	20
<b>3</b>	146	<b>13</b>	18
<b>4</b>	122	<b>14</b>	17
<b>5</b>	98	<b>15</b>	15
<b>6</b>	85	<b>16</b>	14
<b>7</b>	67	<b>17</b>	14
<b>8</b>	55	<b>18</b>	14
<b>9</b>	37	<b>19</b>	12
<b>10</b>	24	<b>20</b>	12

Le total des prix est de 1220 euros.

### **ARTICLE 17. Pénalités**

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

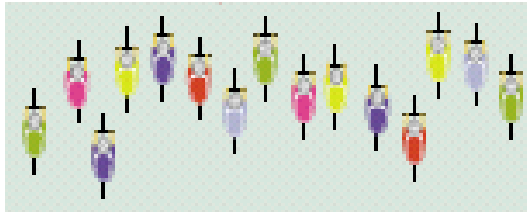
## Schéma de la caravane



### A L'AVANT DE LA COURSE

- 1 Voiture ouvreuse
- 2 Voiture Directeur Organisation
- 3 Voiture liaison radio + téléphone
- 4 Voiture invités
- 5 1<sup>ère</sup> Voiture dépannage neutre
- 6 2<sup>ème</sup> Voiture dépannage neutre
- 7 Voiture Juge à l'arrivée
- 8 1<sup>ère</sup> Voiture Commissaire
- 9 Moto Commissaire
- 10 Moto Ardoisier
- 11 Moto info

:



### A L'ARRIERE DU PELTON

- 12 Voiture Président du Jury
- 13 Voiture médecin
- 14 2<sup>ème</sup> Voiture Commissaire
- 15 3<sup>ème</sup> Voiture Commissaire
- 16 Toutes les voitures dépannages Clubs
- 17 3<sup>ème</sup> Voiture dépannage neutre
- 18 Ambulances
- 19 Car Balai
- 20 Camion Balai



## Plan du site de départ et d'arrivée





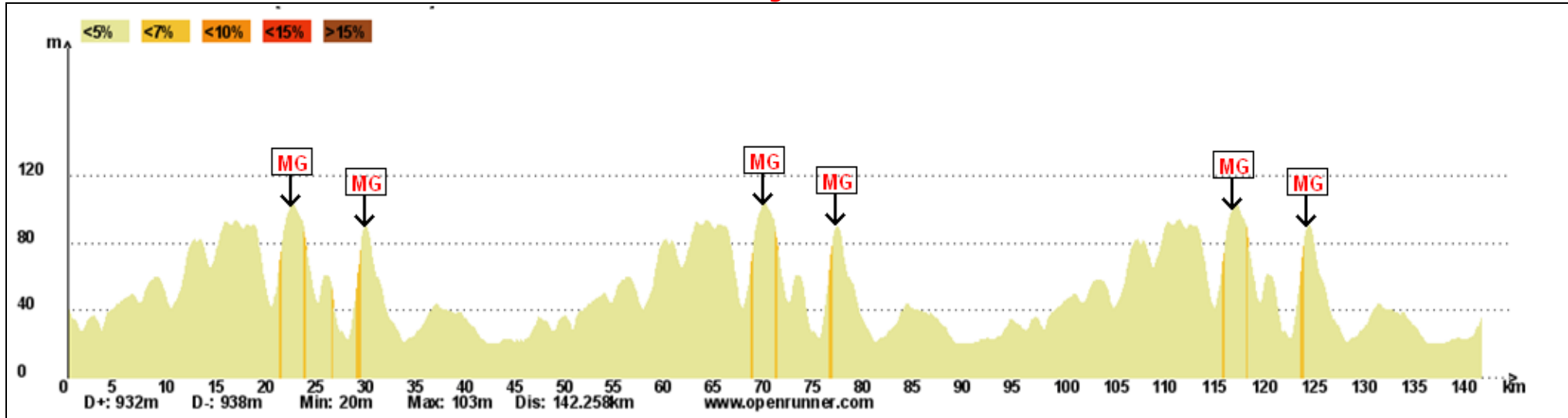


# Circuit d'arrivée

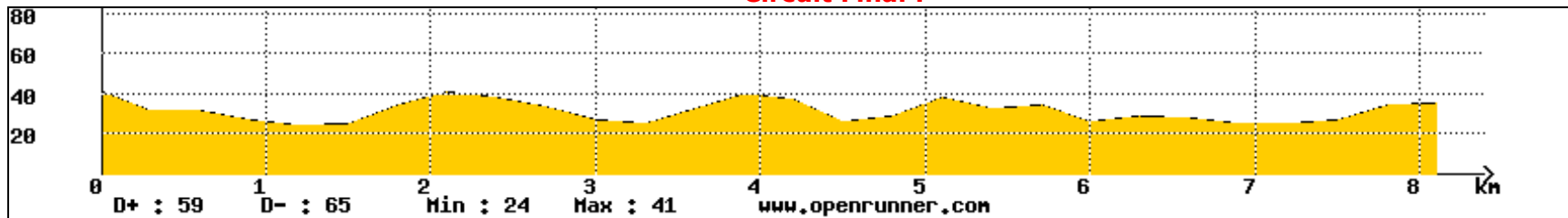




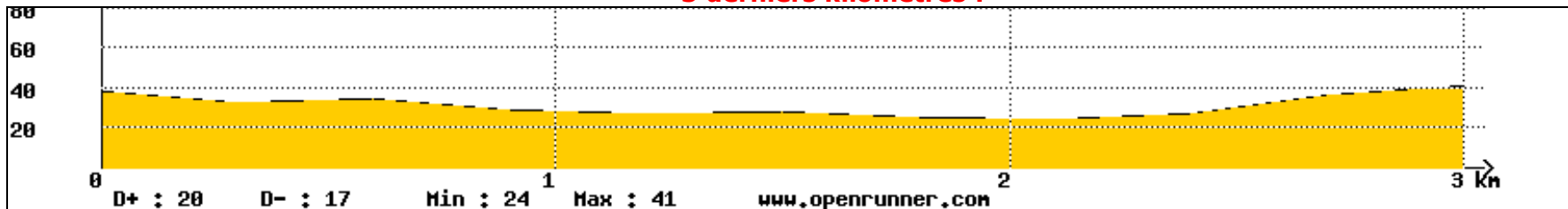
## Profils : Circuit en ligne :



### Circuit Final :



### 3 derniers kilomètres :



## Liste des hôpitaux

- **Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes (CHU)**

2 r Henri Le Guilloux  
35000 RENNES  
02 99 28 43 21

- **Centre Hospitalier Régional et Universitaire (CHRU)**

**Hôtel Dieu**  
2 r Hôtel Dieu  
35000 RENNES  
02 99 28 43 21

- **Centre Hospitalier Régional et Universitaire (CHRU)**

**Hôpital Sud**  
16 bd Bulgarie  
35200 RENNES  
02 99 28 43 21

- **Polyclinique Sévigné**

Service d'Urgence  
3 r Chêne Germain  
35576 CESSON SEVIGNE CEDEX  
02 99 25 52 49

## Hébergement et Restauration

- **Castel Café**

43 r Gué 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE  
02 99 05 14 73

- **Inter Hôtel de la Chaussairie**

30 av Chaussairie 35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
02 99 41 14 14